

BIENVENUE



à ROESCHWOOG

GUIDE PRATIQUE **du nouvel arrivant**

Les démarches - les contacts - les adresses

www.roeschwoog.eu





Découvrir notre commune

- 3. Le Mot du Maire
- 4. à 6. L'histoire de Roeschwoog
- 7. Votre Mairie

Les infos pratiques et services aux habitants

- 8. S'installer à Roeschwoog
- 9. Les ordures ménagères
- 10. et 11. Les écoles
- 12. Vos enfants
- 13. Services Publics
- 14. Services Sociaux
- 15. Les règles de vie
- 16. et 17. Plan du village
- 18. et 19. Les transports publics

Nos commerces, services et entreprises

- 20. Votre Santé
- 21. Bien manger à Roeschwoog
- 22. et 23. Nos commerces et services
- 24. Construire et Rénover
- 25. Aménagement extérieur - agriculture
- 26. Les entreprises de services et industries
- 27. Finances et Droit

La vie culturelle, sportive et les loisirs

- 27. Le Staedly
- 28. La Médiathèque
- 29. à 31. Les Associations
- 31. La Paroisse Catholique
- 32. Nos traditions

Ce guide a été réalisé par les services de la mairie et les membres de la Commission Communication du conseil municipal (Michel LORENTZ, Pierre HARNIST, Aline HALM, Christophe KAISER, Thierry EBELE et Frédéric DUMOULIN) . Il a été imprimé par la commune. Directeur de la Publication : Michel LORENTZ - Janvier 2011

Bienvenue à Roeschwoog



Notre village est heureux de vous accueillir et de vous souhaiter la bienvenue.

Avec ce petit guide, vous pourrez mieux le connaître et surtout découvrir la richesse de sa vie économique et de sa vie associative.

Je vous souhaite une bonne installation parmi nous et j'espère que les informations pratiques qui suivent et qui ont été compilées par les services de la commune et vos élus, pourront la faciliter.

Bien cordialement,

Ich empfäng eich herzlich in unserem Dorf !

Ich hoff, däss des Heftel eich helfe ward Roeschwoog besser kenne ze lehre.

Mer hèn's sàmmegstellt, däss unseri Unternehme, Gschäfte, Dienschtleischtunge un au unseri Vereine ke Gheimnis meh fer eich hèn.

Ich wünsch, däss ihr eich recht bequem in Roeschwoog fiehle.



Mit freundliche Griess

Unser Dorf freut sich Sie als neue Einwohner begrüßen zu können und heißt sie herzlich willkommen.

Diese Unterlage soll Ihnen helfen sich über unsere Geschäfte sowie unsere Vereine zu informieren.

Ich wünsche Ihnen, dass Sie sich bei uns wohlfühlen, und hoffe, dass unsere Informationen Ihnen nützlich sind.

Mit herzlichem Gruss

Le Maire de Roeschwoog,
Michel LORENTZ



ROESCHWOOG et ses environs ont dû être habités dès l'époque antique, comme l'atteste une coupe de bronze de la période Halstatt (-800 à -400 av. J-C) trouvée sur le ban de la commune. La région est sans doute restée occupée au cours des siècles, peut-être de manière discontinue.

Les découvertes archéologiques n'ont pu attester cette continuité. Mais récemment c'est un lieu de vie particulièrement développé qui a été découvert à l'entrée sud de Roeschwoog. Il s'agit d'un village mérovingien avec sa nécropole qui date des VI^e et VII^e siècles.

A partir de cette période, il est possible de se référer aux sources écrites provenant des institutions religieuses. En 736, l'abbaye de Murbach fait ainsi mention du village sous le nom de ROSUSAGO.

L'évolution topographique en ROSSEWAG (1284), ROSCHWAG (1363), puis RESCHWOOG (1704) signifierait que le village était situé près "d'étangs où était roui (macéré) le chanvre". Au Moyen-âge en effet, la culture de cette plante était développée et des marécages avec des étangs bordaient le large lit du Rhin.

C'est ce paysage typique de ried (marais) qui a donné son nom à la petite région s'étendant entre la forêt de Haguenau et le Rhin : Riedgau ou Uffried. Avec dix autres villages et Roeschwoog au centre se constitue alors le "Comté de l'Uffried" soumis aux Landgraves de Basse-Alsace.

En 1359, les Barons d'Oetingen, qui possèdent les droits sur le Comté, le concèdent en fief aux Seigneurs de Fleckenstein, dont le château ruiné se dresse encore dans les Vosges du Nord. On peut également voir dans la chapelle du milieu du XVI^e siècle une clé de voûte aux armes des sires de Fleckenstein.

Il faut noter qu'au Moyen-âge, le village actuel correspondait à deux localités : ROSSEWAG qui était un "village-rue" le long de l'actuelle rue de Fort-Louis et GIESENHEIM qui était un "village tas" autour de l'actuel calvaire situé au croisement des rues de la Forêt et de la Gare.

En 1543, la Réforme, à laquelle ont adhéré les Fleckenstein, est introduite dans les villages de l'Uffried en vertu du principe "cujus regio, ejus religio" (la religion du prince s'applique aux populations qu'il domine).

Au XVII^e siècle, la guerre de Trente Ans (1618 - 1648) est une catastrophe pour l'Alsace qui verra les deux tiers de sa population massacrée ou mourir de faim. A partir des traités de Westphalie qui mettent fin à la guerre, l'Alsace passe progressivement du Saint Empire Romain Germanique au Royaume de Louis XIV.

En 1685, ROESCHWOOG et GIESENHEIM se reconvertissent au catholicisme devenu religion d'état.

Durant le XVIII^e siècle, les deux villages fusionnent et la nouvelle entité qui garde le nom de RESCHWOOG se voit attribuer son blason "d'azur à l'étoile à huit raies d'or, enfermée dans un cercle de sable".



En 1720, avec l'extinction des Fleckenstein, le Comté de l'Uffried passe aux mains des Rohan-Soubise qui le conserveront jusqu'à la Révolution française.

La guerre et la misère réapparaissent avec la Guerre de Succession d'Autriche (1740 - 1748). Le lieu-dit " Pandurenbuckel" au Sud du village fut d'ailleurs le théâtre d'une bataille nocturne, à la lueur des torches. Les troupes françaises mirent en déroute des mercenaires hongrois sanguinaires : les Pandours, à la solde de l'Empereur d'Autriche.

La Révolution est une période de troubles durant laquelle de nombreux villageois émigrent.

La réforme institutionnelle de 1791, crée le canton de Fort-Louis avec 14 communes. Après la chute définitive de la place forte construite par Vauban un siècle plus tôt, le chef-lieu passe à Roeschwoog avant que le canton ne fusionne avec celui de Bischwiller. De cette époque date cependant l'existence d'une perception, d'un notariat et d'une poste centrale, qui font encore aujourd'hui de Roeschwoog un petit centre administratif.

De 1870 à 1918, l'Alsace-Moselle devient Reichsland au sein de l'Empire allemand. Cette période d'expansion économique voit notamment la généralisation du chemin de fer. En 1876 est terminée la ligne Strasbourg-Lauterbourg et en 1895 la ligne Haguenau-Rastatt qui n'est plus utilisée actuellement. La jonction de ces deux lignes se fait à la gare de Roeschwoog.

Pendant l'entre-deux-guerres, Roeschwoog reste un village à vocation agricole. En 1939, la population est évacuée en Haute-Vienne, à VEYRAC et VERNEUIL-sur-VIENNE. Elle rentre en 1940 après la défaite de la France. Les hommes de la commune sont enrôlés de force dans l'armée allemande à partir de 1942. Plusieurs de ces « malgré-nous » sont tués sur le front et dans les camps russes. Roeschwoog est libérée définitivement le 17 mars 1945.

Le nombre d'exploitations agricoles chute à mesure que le développement économique offre des emplois dans les industries qui s'implantent de part et d'autre du Rhin et dans le secteur tertiaire.

En 1970, la chambre de commerce de Strasbourg envisage la création d'un aéroport pour la métropole alsacienne à l'est de Roeschwoog. Les élus sous la conduite du Maire Hubert LOHR et les habitants protestent contre ce projet auquel ils n'ont pas été associés et celui-ci est finalement abandonné.

Contrairement aux communes voisines il n'y a pas de grandes gravières qui ont été creusées sur le ban de Roeschwoog. Par contre une petite gravière au lieu-dit Staedly a été reconvertie en baignade et camping à partir des années 1970.

Le village voit sa population augmenter de façon importante à partir des années 1980. Un premier lotissement (Kirchwerb) a été créé dans les années 1970; il est suivi du lotissement Haagfeld (années 1980 à 2000) et du lotissement Wasserturm en cours de réalisation.

Dans les années 1990 est créée une zone d'activités économiques par l'entremise de la Communauté de Communes de l'Uffried présidée par le maire de Roeschwoog Jean LORENTZ.



Le village se dote progressivement d'équipements en rapport avec son développement :

- construction de la Maison des Oeuvres et de la Culture en 1968 (agrandie en 1992, création de la salle de répétition en 2004 et nouvel agrandissement en 2011) à côté des stades de football et de leurs vestiaires construits en 1984, des terrains de pétanque et de tennis.
- création du centre administratif avec la construction de la perception en 1979, à côté de laquelle ont pu s'installer une banque, le notariat et où la commune a construit en 1999 la maison de services avec la Poste.
- construction de l'école maternelle en 1977 (agrandie en 2003) et de l'école élémentaire intercommunale A. Weckmann en 2004.
- création de la médiathèque en 2008 après le déménagement de la mairie dans la maison de maître au centre du village, l'année précédente.

PATRIMOINE

L'actuelle église de Roeschwoog dédiée à St Barthélémy a été construite en 1767. L'orgue, classé monument historique, est de Michel STIEHR (il a été restauré en 1988). A l'ombre de l'Eglise, dans le cimetière s'érige une petite chapelle du XVII^e siècle. On compte quelques maisons alsaciennes à colombage dans les rues de Fort-Louis, de l'Ancre et de la Gare.

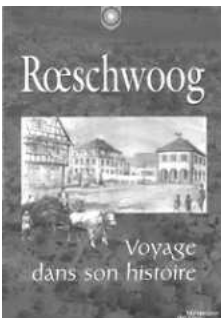
Deux bancs reposoirs se situent le long de la RD 468. Ils sont également inscrits à l'inventaire des monuments historiques.



Le livre « Roeschwoog, Voyage dans son histoire »

Si vous souhaitez en savoir davantage sur l'histoire de Roeschwoog notamment au XX^e siècle nous vous conseillons d'acquies le livre ci-dessous.

Ecrit par un groupe de bénévoles, il évoque les événements marquants de notre village, raconte la vie de ses habitants, de son école, et vous présente les métiers et commerces, sa vie paroissiale et associative, son développement démographique et urbanistique depuis ses origines connues, jusqu'à nos jours.



A travers plus de 400 photographies et documents recueillis auprès des familles, c'est la grande histoire de la vie quotidienne de notre Village qui se déroulera au fil des 200 pages de ce livre.

L'ouvrage est disponible en mairie au prix de 38 €

Format 21,5 x 30,4 cm

En cas d'envoi postal, ajoutez 6 € pour un envoi en France (2 € par livre supplémentaire) et 13 € pour d'autres destinations.

Paiement par chèque à l'ordre du Trésor Public



Vos élus

Le Maire : M. Michel LORENTZ

Les Adjointes : M. Roger BOEHM, M. Pierre HARNIST, Mme Aline HALM

Les conseillers municipaux :

Mme Annie MEYER

M. Hubert BIGOT

M. Robert DENNLER

M. Frédéric DUMOULIN

M. Christophe KAISER

M. Jean-Pierre RUCK

M. Thierry EBELE

Mme Viviane WILHELM

M. Pascal MARY

M. Rémy EBEL

M. André BAHL

M. Christophe COUSANDIER

Mme Estelle RICHERT

M. Stéphane PLATZ

M. Serge WEBER



Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi : 8h-12h / 14h-18h

le samedi : 10h-12h permanence d'adjoint

Le personnel communal

Directeur Général des Services :

Bertrand MULLER

Secrétariat de la Mairie :

Valérie FROITIER, Vanessa WOLFF,

Yannick BRENNER

Ouvriers communaux :

Jean-Marc STEINMETZ, Guy JACOB

Bernard GEYER,

Agents à l'école maternelle :

Sandra BAHL, Sylvie WAGNER,

Marie-Madeleine KECK, Aurélie KUSTER

Médiathèque :

Nadine BISEL, Laurence ALTIDE

Agents de service :

Martine KOCHER, Claudine OBERLE,

Jennifer MENESSION

Roeschwoog en quelques chiffres

- bourg-centre de l'Uffried, dans la bande rhénane Nord.
- Arrondissement de Haguenau,
- Canton de Bischwiller

2157 habitants (nombre officiel en 2010)

14 km de voirie communale

975 ha de superficie

117 m d'altitude moyenne

Mairie de Roeschwoog

17 Rue Principale

67480 ROESCHWOOG

Téléphone : 03.88.86.41.04

Télécopie : 03.88.86.34.59

mairie.roeschwoog@wanadoo.fr

S'installer à Roeschwoog



Vous construisez ou rénovez votre logement

Vous voulez construire, rénover, changer l'apparence extérieure de votre maison ou appartement. Vous avez l'obligation de déposer préalablement une demande.

◇ Déclaration préalable

Obligatoire pour toute modification, construction ou démolition de moins de 20m² de SHON. Même des changements minimes, des constructions de faible importance - abri de jardin, ravalement de façade, modification de fenêtre, etc. - doivent faire l'objet d'une déclaration.

Le formulaire à remplir est disponible en mairie. Il doit être accompagné des plans (masse, coupe, façade, etc.) du projet en quatre exemplaires.

La SHON est la Surface Hors Œuvre Nette.

Elle correspond à la surface habitable du logement (ne sont pas comptés les garages, les sous-sols non-aménagés, les combles inférieurs à 1,80 m de hauteur etc.)

Pour plus d'infos: article R 112 -2 du code de l'urbanisme

◇ Le Permis de construire

Le permis de construire est indispensable pour toute création ou transformation de bâtiments de plus de 20 m² de SHON. S'il s'agit de l'extension d'un bâtiment existant, c'est l'extension elle-même qui doit être supérieure à 20m². De même, une demande de permis de construire doit être déposée pour un changement d'affectation de locaux, par exemple la transformation d'une grange en bâtiment d'habitation.

Le formulaire à remplir est disponible en mairie. Il doit être accompagné des plans (masse, coupe et façade) du projet en quatre exemplaires. Dès 170 m² de SHON, la signature d'architecte est indispensable : un professionnel doit réaliser les plans et en endosser la responsabilité.

CONCESSIONNAIRES RESEAUX : vos contacts

◇ l'assainissement

Communauté de Communes de l'Uffried - 4, Rue de l'Étang - 03 88 53 77 53

◇ l'adduction d'eau potable

SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable) - 4, Rue de l'Étang - 03 88 53 77 53

◇ l'électricité :

Electricité de Strasbourg - 46, Rue de la Libération - 67500 HAGUENAU - 03 88 63 43 00

◇ le gaz

Gaz de France - Affaires Travaux - 15, Boulevard Leclerc - 67601 SELESTAT - 03 88 57 43 04

◇ le téléphone

France Télécom - UIPCA Pôle Draguignan DICT 2 L1 - 184 Pierre Roisse - BBP 229 - 83007 DRAGUIGNAN - 04 97 46 16 50



Tri des déchets

Pour notre environnement et comme tout bon citoyen: merci de trier vos déchets

Des conteneurs d'apport volontaire pour les journaux-magazines, les emballages en carton, les bouteilles en plastique et le verre sont à votre disposition :

- ◇ à côté du cimetière
- ◇ à la MOC
- ◇ à l'extérieur de la déchèterie.

Des composteurs pour réaliser du bon compost avec vos déchets verts et de cuisine sont en vente au prix de ...€ auprès de la communauté de communes.



La Déchèterie

Située dans le Parc d'Activités de l'Uffried à Roeschwoog, la déchèterie intercommunale est ouverte les : Mercredis, Vendredis et Samedis de 8h à 12h et 13h30 à 17h

Quelques rappels :

- Le nombre de véhicules autorisés sur la plate-forme est limité à 5.
- Faites le tri avant votre visite à la déchèterie : maximum 1 m³ de déchets par jour et par foyer, c'est-à-dire une petite remorque (pour éviter de devoir refuser les usagers suivants car il n'y a plus de place dans les bennes).
- Rapportez vos huiles usagées : elles sont collectées toute l'année en déchèterie.
- Nous n'acceptons pas les pneus (à rapporter au garagiste) ni les piles usagées qui sont à remettre aux revendeurs (supermarchés...).
- Les incinérables rigides doivent avoir des dimensions inférieures à 60x60x60 cm et les bois doivent avoir une surface inférieure à 1m². Les palettes, les meubles, ... doivent être coupés.

La Collecte des ordures ménagères résiduelles

Les déchets résiduels sont collectés dans la poubelle noire

Le Mercredi : dans les rues des Bergers, Neuve, de l'Ancre et dans le lotissement Haagfeld.

Le Jeudi : dans le reste du village

La redevance d'Ordures Ménagères sert à payer la collecte des déchets, leur retraitement ou leur incinération et à faire fonctionner la déchèterie et la recyclerie. Elle est fixée par la communauté de communes et s'élève pour 2011 à :

- Part fixe : **30 € par foyer et par an**
- Prix par personne : **67 € par personne** (dans la limite de 5 personnes par foyer)



Ecole maternelle communale La Roselière

2 rue des Hirondelles
Tél. 03.88.86.31.57

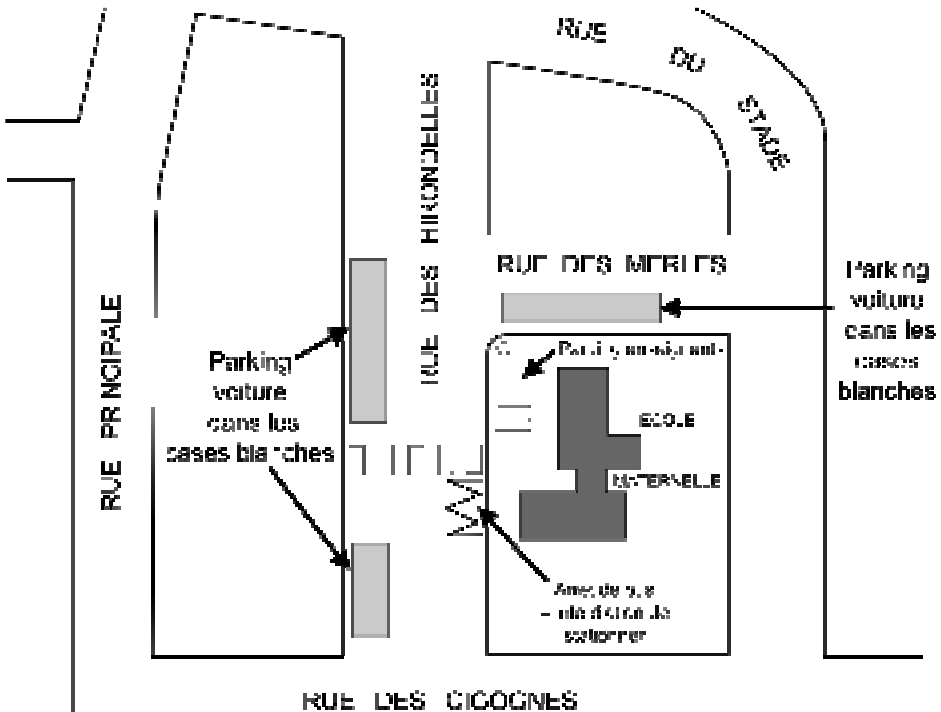
Accueil des enfants

de 8h05 à 8h45 jusqu'à 11h30

de 13h20 à 13h30 jusqu'à 16h15

La directrice de l'école est Mme Henry. A la rentrée 2010, 4 classes accueillent les élèves de Roeschwoog et Fort-Louis.

Se garer aux abords de l'école maternelle



Site bilingue

Depuis 2002, les écoles à Roeschwoog proposent une filière bilingue: les cours sont dispensés 12 h en français et 12 h en allemand.

L'inscription en classe bilingue se fait en petite ou moyenne section, ou à partir de l'école élémentaire pour les enfants vivant déjà dans un environnement germanophone.

A partir du collège la scolarité se poursuit à Seltz car malheureusement le collège de secteur à Soufflenheim ne propose pas encore de filière bilingue.



La puéricultrice

Maison des Services
rue Principale au 1er étage
Tél : 03 88 05 26 20

La puéricultrice du Conseil Général vous accueille tous les mercredis de 9h à 11h

Le relais d'assistante maternelle

5, rue d'Offendorf
67850 HERRLISHEIM
Tél : 03 88 68 01 11
Courriel : ram@espace-rhenan.eu

le RAM (Relais d'Assistante Maternelle) aide les jeunes parents à trouver un mode de garde et à répondre à leurs questions. Il organise des animations à destination des parents et des assistantes maternelles.

Les locaux du RAM se trouvent à Herrlisheim à côté de la mairie, et la directrice, Mme **Sandra STRASSER** tient une permanence les mardis après-midi en semaine paire au siège de la Communauté de Communes, 4, rue de l'étang à Roeschwoog.

Dériscolaire - centre de loisirs

Accueil périscolaire Ecole André Weckmann
Rue des cigognes
Tel : 03.88.86.49.15
Mel : peri.roeschwoog@voila.fr

Vos enfants sont accueillis durant les jours scolaires
le **matin** : entre 7h30 et 8h15
à **midi** : cantine et animation entre 11h30 et 13h30.
le **soir** : entre 16h15 et 18h30

Un service périscolaire est proposé à l'école A. Weckmann pour les enfants fréquentant les écoles à Roeschwoog en fonction des places disponibles.

Le service est géré par l'AGF (Association Générale des Familles). Sa directrice est Mme Wolffer.

Le centre de loisirs sans hébergement propose des animations et accueille les enfants de 4 à 12 ans

- ◇ **les mercredis de 8h à 18h**
- ◇ **durant les petites et grandes vacances du lundi au vendredi de 8H à 18 H**

L'animation Jeunesse

Communauté de Communes de l'Uffried
4, rue de l'étang
Tel : 03 88 53 77 58 - 06 29 35 04 30
Mel : animationjeunesse@cc-uffried.com

Pour tous les jeunes entre 11 et 16 ans, l'animation jeunesse des communautés de communes Uffried et Rhin-Moder organise des rencontres, et des événements: cours de hip-hop, sorties nature, vacances à la neige, jeux de société.

N'hésitez pas à contacter le responsable : **Jonathan Laub**.



La Poste

Maison des services
11a, Rue Principale
Tél: 3631

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h- 17h
Samedi: 9h- 12h

Centre des Finances Publiques

15 rue Principale
Tél : 03 88 86 40 03

Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-16h
Vendredi : 8h30-12h

Depuis septembre 2009, le centre des finances publiques regroupe les anciens services du Trésor chargés du recouvrement des impôts et taxes et ceux des Impôts chargés du calcul des impôts.

Gendarmerie Nationale

40, rue de Betschdorf
67 620 SOUFFLENHEIM
Tél: 03 88 86 60 13

Sous-préfecture

2, rue des Soeurs
67500 HAGUENAU
Tél : 03 88 63 87 00

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi: 8h - 12h / 14h - 16h.
Délivrance des cartes grises: uniquement de 8h à 13h.
Etrangers : uniquement de 14h à 16h.

La sous-préfecture de Haguenau s'occupe des questions relatives aux cartes grises et aux étrangers (permis de séjours,...)

Le changement d'adresse sur la carte grise de votre automobile est obligatoire et doit être effectué auprès de la sous-préfecture dans un délai d'un mois après le changement de domicile.
(Fournir une pièce d'identité, un justificatif de domicile ainsi que l'ancienne carte grise)

Carte d'identité et Passeport

Pour créer une carte nationale d'identité il faut remplir les documents nécessaires à la mairie. Le dossier est ensuite traité par la sous-préfecture de Wissembourg.

Les passeports biométriques ne sont traités que dans un nombre réduit de communes disposant de borne. A proximité de Roeschwoog, il s'agit des mairies de Bischwiller, Haguenau et Lauterbourg.

Numéros d'urgence :

15 SAMU

17 Police secours

18 Pompiers

112 Numéro d'urgence européen



Aide juridique – Accès au droit

- Vous vous posez des questions sur vos droits (famille, travail, propriété, compétence des tribunaux, actions en justice etc.),
- vous n'arrivez pas à résoudre un différend avec une administration ou ne savez pas à qui vous adresser,
- vous souhaitez une aide pour la rédaction d'un courrier,

Mme **Reine Dangeville**, ancienne déléguée du médiateur de la République assure des permanences pour vous aider les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois à la mairie à partir de 9 h.

Ces permanences sont ouvertes à tous, d'où qu'ils viennent ; elles sont gratuites et indépendantes de tout organisme.

Consultation gratuite d'avocat

Une avocate est à votre disposition pour vous conseiller et pour répondre à toutes vos questions juridiques (portant par exemple sur le droit de la famille, du travail, du logement, etc...)

Le dernier vendredi du mois de 14h15 à 16h15

à la Maison des Services - rue Principale au 1^{er} étage.

Sur rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie.

CRESUS – Association de lutte contre le sur-endettement

Mme **Josiane Frugier**, bénévole de Cresus Alsace, vous accueille les 2^e et 4^e mardis du mois de 9h à 12h

à la Maison des Services - rue Principale au 1^{er} étage.

Sur rendez-vous au 06 22 37 01 42.

AOK – Allgemeine Ortskrankenkasse

La caisse d'assurance allemande AOK assure une permanence

les mardis de 14h à 17h

à la Maison des Services - rue Principale au 1^{er} étage.

Assistante sociale

Mme **Marie Roeklin**, assistante sociale du Conseil Général assure une permanence les jeudis de 9h à 11h30

à la Maison des Services - rue Principale au 1^{er} étage.

Tel : 03 88 86 31 77

Aide au logement

OPUS 67 est l'Office Public de l'Habitat qui gère les logements sociaux existant à Roeschwoog

Agence OPUS de Haguenau - 46, Rue des Carrières- 67500 HAGUENAU

Tel : 03 88 05 48 90 - Mel : contact@opus67.fr - site internet : www.opus67.fr



Nuisances sonores

Nous vous rappelons que l'arrêté de 1998 réglementant les nuisances sonores prescrit que :

- les possesseurs de chiens sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter des nuisances pour le voisinage
- les activités de bricolage et de jardinage aux conséquences sonores : utilisation de perceuses, de tondeuses, etc. sont autorisées uniquement du lundi au vendredi : 8h - 12h et 13h - 20h, le samedi : 8h - 12h et 13h - 18h; le dimanche et jours fériés : interdit
- Les outils et appareils utilisés à l'intérieur, en plein air ou sur la voie publique, susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises ne devront plus être utilisés entre 22h et 6h

Balayage et Déneigement

Les propriétaires privés sont responsables de l'entretien du trottoir et du caniveau situés directement devant leurs terrains. Ils doivent en assurer le nettoyage et le dégagement (neige, feuilles d'arbres, papiers, etc.) ainsi que le déneigement en hiver.

Chien de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie : Permis de détention obligatoire

Depuis le 1er janvier 2010, la loi impose aux propriétaires de chiens de 1^{ère} catégorie (chiens d'attaque) et de 2^e catégorie (chiens de défense) d'être titulaires d'un permis de détention délivré par le Maire.

Toute personne possédant des chiens de 1^{ère} et 2^e catégories doit s'inscrire en mairie et passer une journée de formation afin d'obtenir une attestation d'aptitude. La liste des formateurs est disponible sur le site de la préfecture (www.basrhin.pref.gouv.fr) ou en mairie. Le contrevenant à ces prescriptions s'expose à des sanctions pénales.

Haies, arbustes et clôtures

Le Code Civil dans son article 671 dispose qu'« en l'absence de règlements spécifiques, les arbres, arbrisseaux et arbustes ne peuvent être implantés près de la limite de la propriété voisine qu'à une distance de 2 mètres de la ligne séparative pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 mètres et à une distance de 0,5 mètre pour les autres plantations. »

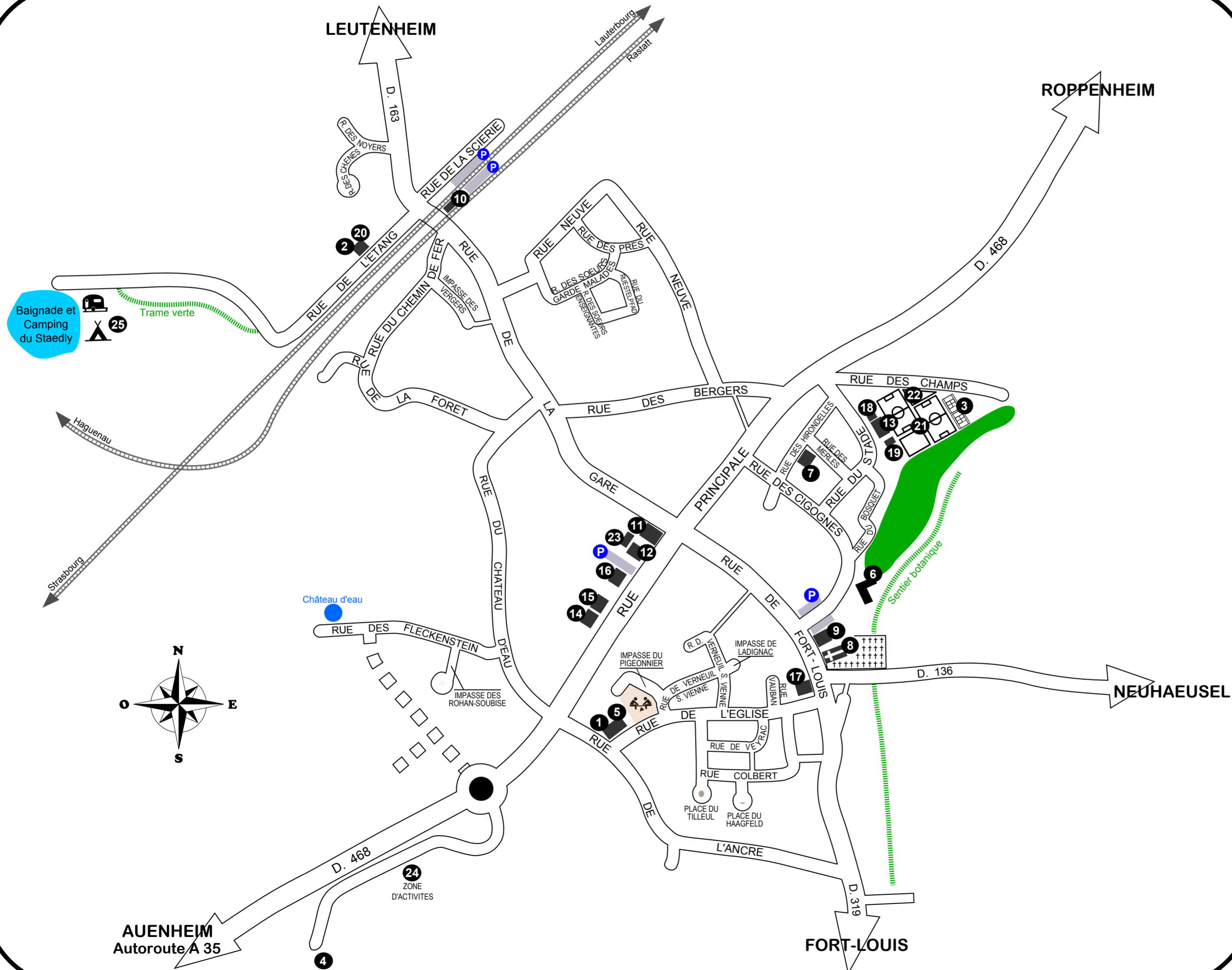
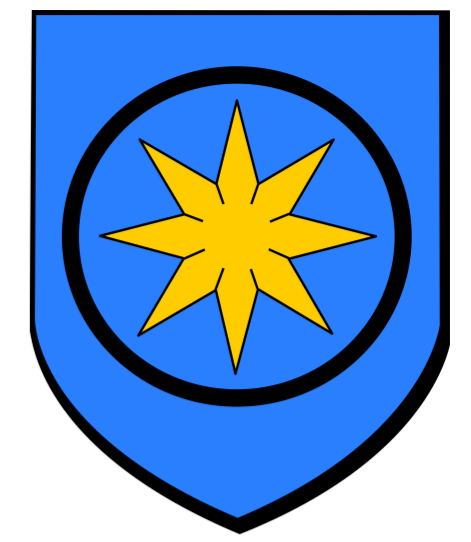
En présence d'un mur séparatif entre 2 propriétés, des arbres, arbrisseaux et arbustes peuvent être plantés de chaque côté sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance, mais ils ne pourront pas dépasser la crête du mur.

Si le mur séparatif n'est pas mitoyen, seul le propriétaire a le droit d'y appuyer des espaliers.

Chaque propriétaire est tenu d'entretenir les branches de ses arbres, arbrisseaux et arbustes afin que ces dernières ne dépassent pas ni sur une propriété voisine, ni sur le domaine public.

Le plan d'occupation du sol (POS) définit la hauteur des clôtures entre propriétés (maximum 1,80 m) et donnant sur la voie publique (maximum 1,40m)

ROESCHWOOG



- 1 Atelier communal
- 2 Communauté de Communes de l'Uffried
- 3 Courts de tennis
- 4 Déchetterie
- 5 Dépôt d'incendie
- 6 Ecole élémentaire intercommunale
- 7 Ecole maternelle
- 8 Eglise
- 9 Foyer paroissial
- 10 Gare
- 11 Médiathèque
- 12 Mairie
- 13 Maison des Oeuvres et de la Culture
- 14 Maison des services - La Poste
- 15 Notariat
- 16 Perception
- 17 Presbytère
- 18 Salle de musique
- 19 Salle polyvalente
- 20 Syndicat des Eaux
- 21 Terrains de football
- 22 Terrain de pétanque
- 23 Triebhüs
- 24 Zone d'activités
- 25 Zone de loisirs du Staedly

EN BUS

Des transports scolaires en direction des collèges de Soufflenheim et Seltz sont mis en place aux horaires correspondant aux départs et fin de cours.
Plus de renseignements sur : www.bas-rhin.fr

La ligne régulière Seltz-Soufflenheim-Haguenau du réseau 67 (transport organisé par le Conseil général) dessert Roeschwoog. Les arrêts sont situés rue Principale (près de la Mairie) et rue de la Gare (à l'arrière du bâtiment de la gare).

Ligne 330 vers Haguenau

	Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi							Samedi							Dimanche Fête		
	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Circule en période scolaire	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Circule en période de petites vacances	oui	oui	non	oui	oui	oui	oui	non	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Roeschwoog Gare SNCF	06.01	06.24	07.00	08.10	12.28	13.21	14.09	06.01	06.24	07.00	08.10	12.28	13.21	14.09	09.18	13.21	17.13
Roeschwoog centre	06.04	06.27	07.01	07.04	08.13	13.24	14.12	06.04	06.27	07.04	08.13	13.24	14.12	09.21	13.24	17.16	
Haguenau Ferme Obelin	06.28	06.51	07.25	07.35	08.37	13.00	13.47	06.28	06.51	07.35	08.37	13.00	13.47	14.35	09.46	13.47	17.40
Haguenau Rond Point de Landal	06.30	06.53	07.27	07.37	08.38	13.02	13.49	06.30	06.53	07.37	08.38	13.02	13.49	14.37	09.47	13.49	17.42
Haguenau Gare routière	06.35	06.58	07.30	07.40	08.40	13.05	13.52	06.35	06.58	07.40	08.40	13.05	13.52	14.40	09.50	13.52	17.45

	Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi							Samedi							Dimanche Fête		
	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Circule en période scolaire	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Circule en période de petites vacances	oui	oui	oui	non	oui	oui	non	oui	oui	oui	oui	non	oui	oui	oui	oui	oui
Haguenau Gare routière	06.50	10.25	12.15	14.45	16.40	17.15	17.45	18.00	18.25	18.55	10.25	12.15	12.20	14.45	16.40	17.45	18.00
Haguenau Rond point de Landal	06.52	10.27	12.17	14.47	16.42	17.17	17.47	18.02			06.52	10.27	12.17	12.22	14.47	16.42	17.47
Haguenau Ferme Obelin	06.55	10.30	12.20	14.50	16.45	17.20	17.50	18.05	18.02	18.27	18.57	06.55	10.30	12.20	12.25	14.50	16.45
Roeschwoog Centre	07.21	10.54	12.42	15.13	17.11	17.58	18.16	18.31	18.27	18.52	19.22	07.21	10.54	12.42	12.50	15.13	17.11
Roeschwoog Gare SNCF	07.23	10.56	12.44	15.15	17.13	18.00	18.18	18.33	18.29	18.54	19.24	07.23	10.56	12.44	12.52	15.15	17.13



EN TRAIN

La gare de Roeschwoog est située sur la ligne Strasbourg - Lauterbourg que finance le Conseil Régional d'Alsace. Depuis une dizaine d'années le nombre de liaisons augmente ainsi que le confort à bord des trains

La gare de Roeschwoog ne possède pas de guichet mais des distributeurs automatiques de billets, avec paiement en espèces ou par carte bancaire.

Parc à vélos : une clé magnétique pour accéder à l'enclos des bicyclettes est à retirer à la mairie contre une caution de 15€. Les bicyclettes sont également acceptées dans tous les trains desservant Roeschwoog, sans supplément, sous réserve de places disponibles.

Ligne Strasbourg - Lauterbourg - Roeschwoog

Lundi au Vendredi sauf jours fériés

	LMMeJV													
Rg	05.49	06.19	06.49	07.23	07.52	08.50	11.39	12.53	13.56	14.52	16.55	17.54	18.45	18.54
Strg	6.34	07.04	07.34	08.04	08.34	09.34	12.22	13.34	14.34	15.34	17.34	18.34	19.14	19.34

Samedi, Dimanche et jours fériés

	Sam		DF		Sa DF					
Rg	06.19	06.50	07.52	12.54	14.52	16.52	07.50	17.49	10.51	18.50
Strg	07.04	07.34	08.34	13.34	15.34	17.34	08.34	18.34	11.34	19.34

Lundi au Vendredi sauf jours fériés

	LMMeJV													
Strg	06.23	06.45	07.23	08.23	09.23	11.23	12.23	15.23	16.23	17.23	17.53	18.23	19.23	20.23
Rg	07.01	07.15	08.04	08.59	10.06	12.03	13.05	16.04	17.04	18.06	18.35	19.06	20.04	21.04

Samedi, Dimanche et jours fériés

	S		DF		Sa DF			
Strg	07.53	10.53	12.53	19.23	08.53	19.53	13.53	16.53
Rg	08.35	11.35	13.34	20.04	09.33	20.35	14.34	17.35





Médecins généralistes

Dr Fabien FREY

30 Rue de l'Ancre
Tél : 03.88.86.40.23

Lundi : 15h-17h
Mardi : 8h-10h / 16h-18h
Mercredi : 9h-11h
Vendredi : 16h-19h
Samedi : 8h-10h

Dr Claude HAENEL

20 Rue de l'Étang
Tél : 03.88.86.41.24

Lundi : 8h-11h
Mardi : 16h-19h (sur rendez-vous)
Mercredi : 8h-11h / 16h-19h (sur rendez-vous)
Vendredi : 16h-19h
Samedi : 8h-11h (sur rendez-vous)

Dr Pierre PAILLE

Tél : 03.88.86.41.24
Lundi : 16h-19h

Mardi : 8h-11h (sur rendez-vous)
Jeudi : 8h-11h / 16h-19h (sur rendez-vous)
Vendredi : 8h-11h

Infirmières

Mme Marie-Josée HIEBEL et ses collègues
Cabinet infirmier soins à domicile et au cabinet
5B Rue du Château d'Eau
Tél : 03.88.86.21.40

Sage femme

Mme Sophie SCHWARTZ

37, Rue Principale
Tél : 03.88.53.03.38

Dentistes

Dr Gilles LACOTE

14 Rue de Fort Louis
Tél : 03.88.86.27.69

Lundi, mardi et vendredi : 9h-12h / 13h30-18h30
Mercredi et samedi : 9h-12h
Jeudi : 13h30-18h30

Dr Annick MOIMEAU

3 Rue de la Gare
Tél : 03.88.86.36.82

Lundi, mercredi et vendredi : 9h-12h / 14h-19h
Mardi : 9h-14h
Samedi (semaine paire) : 8h30-12h

Masseur kinésithérapeute

M. Didier SPITZ et Mme Michèle SPITZ

20 Rue de l'Étang
Tél : 03.88.53.79.94

Sur rendez-vous :
Lundi : 8h-12h / 13h-19h
Mercredi : 8h-10h
Jeudi : 13h-19h

Orthophoniste

Mme Cécilia ULUCAN

2, Rue des Soeurs Garde Malades
Tél : 06.37.11.09.92

Pharmacie

Pharmacie de la Rose

Dr Hubert BURLET
48 Rue Principale
Tél : 03 88 86 40 25

Bien manger à Roeschwoog

Les Restaurants, Hôtel et bar

AU LION D'OR

M. Robert HUCK

Hôtel

Restauration traditionnelle

1, Rue de Fort-Louis

Tel: 03 88 86 41 12

AU CERF

M. M. Matern MEHR

Restauration traditionnelle

2, Rue de Fort-Louis

Tél: 03 88 86 26 22

www.au-cerf.com

info@au-cerf.com

BELLA ITALIA

Mme Francesca AMELLA

Restauration italienne

69, Rue de la Gare

Tél: 03 88 53 78 85

A LA COURONNE

M. Bernard WILHELM

Spécialité : Tartes flambées

5, rue de Fort-Louis

Tél: 03 88 86 41 21

Fax: 03 88 86 37 10

www.lacouronne-roeschwoog.fr

A LA VIGNE

Mme Claudia ROTH

Spécialité : Tartes flambées

7, Rue de Fort-Louis

Tél: 03 88 86 49 12

Fax 03 88 86 23 44

www.lavigne-roeschwoog.com

BAR LA ROSE

Mme UHRIG Clarisse

Bar, billard, jeux

74, Rue de la Gare

Supermarché

LECLERC EXPRESS

M. Jean S TEINER

Parc d'Activités Uffried

Tél : 03 88 53 76 20

Boucherie – Traiteur

BOUCHERIE CHARCUTERIE ETWEIN

M. et Mme Philippe E TWEIN

Boucherie charcuterie, traiteur, Plats du jour,

61, Rue de la gare

Tél/ fax : 03.88.86.41.16

Boulangeries

BOULANGERIE PÂTISSERIE BASCH

M. Alfred BASCH

30, Rue de la gare

Tél : 03.88.86.41.57

BOULANGERIE PÂTISSERIE RIEGER

M. Christophe RIEGER

37, Rue principale

Tél : 03.88.53.07.03

19, Rue de Fort-Louis

Tél : 03.88.86.41.23



Habillement

VETEMENTS HUCK

M. Jérôme HUCK
Boutique de mode - mercerie
15, rue de la Gare
Tél : 03 88 86 41 05
Fax : 03 88 86 39 72

ELEGANCE ET PASSION

Mme Régine RIEFFEL
Boutique de mode - mercerie
33, rue Principale
Tél : 03 88 73 21 08

Coiffure

COIFFURE CREA 'STYLE

Mme Clarisse RAMBUR
9, rue de la Gare
Tél : 03 88 86 29 43

COIFFURE CARO

Melle Caroline PA TZEL T
50, rue Principale
Tél : 03 88 53 77 17

COIFFURE N'TENDANCES

Melle Nelly WALTER
83, rue de la Gare
Tél : 06 64 44 57 10

Esthétique

COCKTAIL DE BEAUTE

Melle Elodie SCHMITT
66, rue de la Gare
Tél : 06 26 90 40 23

Tabac - Presse

TABAC PRESSE BELLER

Mme Estelle BELLER
Tabac - Presse
16, rue Principale
Tél : 03 88 05 28 14

Fleurs

FLEURS ECLOSION

Mme Sabine CHRIST
Fleuriste
13, rue de la Gare
Tél : 03 88 86 36 68

ALSACIENNE DE PAYSAGE

M. Christophe FERRAND ON
Pépinériste et fleuriste
Parc d'activités de l'Uffried
Tél : 03 90 55 02 32

Pompes funèbres

FISCHER Charles & Cie

M. Charles FISCHER
Monuments funéraires
17, rue de la Gare
Tél : 03 88 86 41 68
Fax : 03 88 86 26 40

POMPES FUNEBRES RHENANES

Mme Chantal PAUTLER
Services funéraires
13, rue de la Gare
Tél : 03 88 86 18 86



Automobile

GARAGE PEUGEOT

Mme Sophie SCHNEIDER
Réparation - Vente - Dépannage
3, Parc d'Activités de l'Uffried
Tél : 03 88 86 40 48
fax : 03 88 53 00 55
garage.schneider.peugeot@wanadoo.fr

GARAGE CITROEN

M. François SANDROCK
Réparation - vente de véhicules
vente de carburants du mardi au samedi :
8h-12h / 13h30-19h
1, rue principale
Tél/fax : 03 88 86 41 02

SL AUTOMOBILES

M. Laurent SCHNEIDER
Réparation de véhicules de collection
87, rue de la gare
Tél : 03 88 86 49 27

CAR ET PASSION

Philippe KOCUR
Vente de véhicules
27, rue de la Gare
Tél : 06 22 94 42 19

CONTROLE TECHNIQUE DU RHIN

M. Cédric CHARDON
Contrôle technique de voitures
Parc d'Activités de l'Uffried
Tél. 03 88 53 06 77

Auto-école

AUTO ECOLE VELTZ

M. Michel VELTZ
42, rue de l'ancre
Tél : 03 88 53 96 79

Electroménager

SAV SUTTER PRESTENBACH

M. Marc SUTTER
Vente de produits électroménagers - dépannage
37, rue du Château d'eau
Tél : 03 88 53 04 44

Taxi

TAXI PATRICK

M. Patrick SOUTTER
Transport toutes distances et de malades assis.
1, Rue des Cigognes
Tél: 03 88 53 03 03 / 06 74 53 10 56

Toilettage canin

TOUTOU LOOK

Mme Stella TRESCH
44, rue Neuve
Tél : 03 88 86 25 83

Services Informatiques divers

HD GRAPHIX

M. Hubert DURR
Dessinateur - Designer
23, rue Colbert
Tél : 03 88 53 02 96

E.I. JCCOM-France

M. Jean-Claude MOINEL
*Informatique (logiciels, sites, dépannage,...) -
Animation de soirée, sonorisation*
21 rue du chemin de fer
Tél.: 03 88 90 93 93
Fax.: 09 59 97 93 93



Electricité - chauffage - sanitaire

ENTREPRISE SCHWARZWAELDER

M. Thierry SCHWARZWAELDER

Zinguerie - couverture - sanitaire - chauffage

8, Parc d'Activités de l'Uffried

Tél : 03 88 86 47 27

Fax : 03 88 86 19 80

ENTREPRISE SAIER

M. Christian SAIER

Electricité - chauffage - sanitaire

9, rue de Verneuil sur Vienne

Tél : 06 07 19 30 05

Email : c.saier@wanadoo.fr

ELECTRICITE KOCHER

M. Sylvain KOCHER

Electricité

4, rue de Veyrac

Tél : 03 88 53 07 40

KD'EAUX

M. Daniel KIMMEL

Sanitaire - zinguerie

1, Place Haagfeld

Tél : 03 88 86 35 85

Fax : 03 88 86 31 17

Menuiserie

MENUISERIE BASCH JULIEN

M. Julien BASCH

17, rue de la forêt

Tél. 06 79 35 38 24

Fax : 03 88 86 23 62

Email : julien.basch@wanadoo.fr

Sté VALENIA France

M. Johann GERER

5, Parc d'Activité de l'Uffried

Tél : 03 88 53 77 91

Ferronnerie

Sté STUDER et Fils

M. Ariel STUDER

6, Impasse des Vergers

Tél / fax : 03 88 86 41 72

Plâtrerie - Etanchéité

ETS RITTER

M. André RITTER

Plâtrerie, isolation, étanchéité : neuf ou rénovation

12a, rue du château d'eau

Tél/fax : 03 88 86 42 28

Construction - Promotion, Immobilière

ENTREPRISE KNOLL

M. Jean-Marie KNOLL

• *Construction de maisons et immeubles*

• *Promotion immobilière*

5, rue de la gare

Tél/fax : 03 88 86 49 67

Email : knoll@wanadoo.fr

Matériaux de construction - magasin de bricolage

SIEHR

M. Hervé WENDLING

88, rue de la gare

Tél : 03 88 86 41 01

Fax : 03 88 86 39 18



Aménagement extérieur

ETS BRENNER

M. Armand BRENNER

Aménagement de terrains, démolition

fourniture de graviers,

1, rue du château d'eau

Tél : 03 88 86 43 19 ou 06 07 54 40 51

Fax : 03 88 86 78 26

brenner.armand@wanadoo.fr

STE PAVAGE MULLER

M. Robert MULLER

Revêtements de sol et mur - dallage -

pose d'escalier extérieur - terrassement

7, Parc d'Activités de l'Uffried

Tél/fax : 03 88 53 01 69

Paysagiste

ALSACIENNE DE PAYSAGE

M. Christophe FERRANDON

Paysagiste et entretien d'espaces verts,

piscines naturelles

Parc d'activités de l'Uffried

Tél : 03 90 55 02 32

Matériel pour espaces verts

GEYER ALBERT ET FILS

M. Marcel GEYER

Vente et réparation de matériel agricole et
pour l'entretien des espaces verts

25, rue Principale

Tél : 03 88 86 40 13

Les agriculteurs

EURL MARY

M. Pascal MARY

Ail, pommes de terre et maïs

71a, rue de Fort-Louis

Tél : 03 88 86 39 51

GAEC COUSANDIER

M. Christophe COUSANDIER

Lait et céréales

82b, rue de Fort-Louis

Tél : 03 88 05 28 70

Mme Marie-France FOLMER

Céréales

49, rue de la Gare

Tél : 03 88 86 39 15

M. Louis STRUB

Tabac et céréales

26, rue de Fort-Louis

Tél : 03 88 86 33 20

M. Jean-Pierre BIGOT

Céréales

2a, rue Principale

Tél : 03 88 53 04 69

M. Philippe BASCH

Céréales

30, rue du Château d'eau

Tél : 03 88 86 43 39



HARFU INTERNATIONAL

KOMPOTHERM

M. Xavier HAUSWIRTH

*Production de fenêtres et portes d'entrée
en aluminium*

2, Parc d'Activités de l'Uffried

Tél : 03 88 53 08 30

Fax : 03 88 53 08 31

Email : contact@kompotherm.fr

internet : www.kompotherm.fr ou

www.hafue-sprossen.fr

PJC AUTOMATISMES

Equipements de contrôle pour l'industrie

PGF EST

Matériels électriques

M. Jean-Philippe WILHELM

87, rue de la Gare

Tél : 03 88 86 28 27

Fax : 03 88 05 28 96

FAST DETECTION

M. Joël DORFFER

Ingénierie en viabilisation

10, Parc d'Activité Uffried

Tél : 03 88 63 03 12

Fax : 03 88 53 98 45

ENTREPRISE OEHLBACH

M. Hans OEHLBACH

Bois et commerce de gros - terrassement

73, rue de Fort Louis

Tél : 03 88 86 23 00

CODAT

M. Frédéric MATTERN

Informatique pour laboratoire

18, rue Principale

Tél : 03 88 53 09 40

Fax : 03 88 53 09 41

SCHWEISSING SARL

M. Rolf SCHWEISSING

*Matériel et équipements pour boucheries,
charcuteries et abattoirs*

33, rue du Château d'eau

Tél : 03 88 86 21 56

Fax : 03 88 86 27 81

STREISSEL MICHEL

M. Michel STREISSEL

Poterie traditionnelle

4, rue de la Forêt

Tél : 03 88 86 26 97

Prof. Klaus LAYER

Thermicien

16, rue de la Forêt

Tél : 03 88 05 25 54

Fax : 03 88 86 25 18

M. Matthias HUBNER

Ingénieur conseil en transports

2, rue des Chênes

Mme Florence MAZMANIAN

Formation pour adultes

12a, rue des Prés



Banques

CREDIT MUTUEL

13, rue Principale
mardi au vendredi : 8h30 - 12h / 14h - 18h
Samedi : 8h - 12h
Tél : 0 820 89 63 79

CREDIT AGRICOLE

39, rue Principale
mardi au vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 18h
Samedi : 8h - 12h30
Tél : 03 88 86 40 65

LA POSTE - Banque et agence postale

11 a, rue Principale
lundi au vendredi : 9h - 12h / 14h à 17h
Samedi : 9h - 12h
Tél : 03 88 53 77 81

Notariat

ETUDE de Maître Patrick METZ

11 c rue Principale
Tél : 03 88 53 08 18
Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h

Expertise-comptable

AUDIT CONSEIL SZYKA-GRAVIER

M. Olivier SZYKA-GRAVIER
20, Rue de Fort-Louis
Tél : 03 88 53 01 53



Le Staedly

Baignade - camping*** - animations - parcours de santé



Une belle plage de sable et des espaces verts vous attendent durant les beaux jours pour bronzer ou vous baigner en présence du maître-nageur (certains week-end de juin et en juillet et août).

A la buvette vous pourrez passer des moments conviviaux avec des animations tout au long de la saison (d'avril à octobre).

Vous accédez au Staedly à pied depuis la rue de l'étang en empruntant l'agréable trame verte.

Durant toute l'année le parcours de santé de 815 m de long vous permet de faire votre footing.





La médiathèque vous accueille sur 2 étages dédiés à la lecture, à la découverte et à l'évasion, à l'initiation et au perfectionnement :

- 3 espaces pour Lire : jeunes adolescents adultes
- 1 espace pour s'évader avec CD et DVD
- 1 espace pour Apprendre
- 1 espace multimédia

Heures d'ouverture

Mardi : 16h - 20h

Mercredi : 9h30 - 12h et 14h - 18h

Vendredi : 16h - 19h

Samedi : 9h30 - 12h



Vous pouvez emprunter :

3 dvd / 6 cd / 6 livres, revues, partitions ou textes lus pour une durée d'un mois

Abonnement annuel :

Livres 0-16 ans : gratuit

Livres + CD/DVD 0-16 ans : 15 €

Livres adultes : 15 €

Livres + CD/DVD adultes : 28 €

Livres tarif réduit* : 10 €

Livres + CD/DVD tarif réduit : 15 €

* (chômeurs, étudiants, handicapés...)

- ◇ Aujourd'hui près de 13 000 documents sont accessibles à l'emprunt dont une partie mise à la disposition par la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin : 10 000 livres, 38 abonnements à divers périodiques, 2000 CD et 1000 DVD.
- ◇ Sont à disposition 3 postes informatiques avec accès à Internet, des outils de bureautique, la consultation des catalogues, celui de la médiathèque mais aussi celui de la BDBR et d'autres structures.
- ◇ Des animations sont régulièrement proposées et les enfants des écoles de Roeschwoog et des villages environnants sont accueillis gratuitement pour des animations proposées par les médiathécaires
- ◇ L'équipe de la médiathèque est composée de deux médiathécaires Nadine BISEL et Laurence ALTIDE et d'une dizaine de bénévoles



Les Associations



Sporting-Club

M. Eric BRENNER
19a, Rue de Fort-Louis
<http://scroeschwoog.free.fr/>

L'équipe 1 du SCR joue en division 2.
Une école de foot accueille les jeunes.

A tous Rythmes

Mme Jeannine GEROLD
22a, Rue de l'Etang
Tél. : 03.88.86.25.38
Email : atousrythmes@neuf.fr
Pour en savoir plus : <http://atousrythmes.perso.neuf.fr>

Cours de gymnastique douce, d'aérobic et de danse pour adultes et enfants.
Spectacles de danse.

Tennis Club Rhinland

M. Jeannot ETWEIN
5, Rue Neuve
Tél. : 03.88.86.38.03

Participation au championnat
Ecole de tennis.

Association Boule d'Or

M. Yannick STEPHAN
18, Rue du Chemin de Fer
Tél. : 03.88.86.47.67

Organisation de tournois de pétanque dans le cadre de la Fédération.
Entraînement tous les vendredis soirs.

Association des Sauveteurs-Secouristes

Mme Marie-Jacques STARKBAUER
35, Rue de la Forêt
Tél. 03.88.86.24.89

Formations aux gestes de secours.
Interventions lors de grandes manifestations et organisation du don du sang.

Amicale de Pêche

M. Michel ELCHINGER
32, Rue de la Gare
Tél. 03.88.86.41.32

Tournois de pêche à l'étang Werthel (vers Fort-Louis).

Association des Arboriculteurs

M. Gérard HUCK
24, Rue de l'Etang
tél. 03.88.86.37.01

Cours de taille d'arbres.
Entretien du verger collectif.
Expositions de fruits et légumes.



Harmonie Bord du Rhin

M. Christian FOLMER
49, Rue de la Gare
Tél. : 03.88.86.39.15.
Pour en savoir plus : www.borddurhin.fr

Ecole de musique pour solfège et instruments d'harmonie (bois, cuivre, percussion)
Répétition les vendredis soirs
Concerts et manifestations festives

Chorale Sainte Cécile

Mme Marianne BIGOT
3, Rue des Merles
Tél. 03.88.86.31.10

Répétitions de chant tous les jeudis soirs au foyer paroissial.
Section théâtrale avec représentations en alsacien chaque année.

Association Effervescence

Mme Nadine SANDROCK-ELCHINGER
34 rue du Château d'eau
Tél. 06.43.68.77.07
info@assoc-effervescence.org
Pour en savoir plus : www.assoc-effervescence.org

Organisation de spectacles de solidarité

Club Féminin

Mme Marie-Madeleine KECK
4, Rue des Champs
Tél. : 03.88.86.28.32

Tous les lundis de 20h à 22h au Triebhüs :
Tricot, peinture, décorations de Noël etc..

Club Rencontre et Amitié

Mme Emilie SUTTER
37, Rue du Château d'Eau
Tél. : 03.88.86.47.85

Rencontres mensuelles et organisation de fêtes pour les seniors

Klimbim Club

M. Alain ZOLLER
57, Rue Neuve
Tél. : 03.88.86.29.00

Organisation de fêtes

Amicale des Sapeurs Pompiers

M. Raymond DUMOULIN
7, Rue du Bosquet
Tél. : 03.88.86.44.66

Organisation de fêtes et soutien au corps des sapeurs pompiers



Union Nationale des Combattants

M. Charles SCHMITT
5, Rue de la Forêt
Tél. : 03.88.86.32.13

Participation aux cérémonies patriotiques.

S.I.B.T.

M. François HAUSWIRTH
18, Rue des Moutons
67480 AUENHEIM

Gestion de l'animation du camping - plage
du Staedly.

Association MOC

M. Roger BOEHM
61, Rue de Fort-Louis
Tél. : 03.88.86.20.52

Comité des fêtes
Organisation de la soirée du 14 juillet.



La paroisse Catholique

Roeschwoog est le siège de la Communauté de Paroisses St Bernard de l'Uffried.

La grand'messe se tient habituellement tous les dimanches à 9 h 30

Une messe est célébrée pour les enfants les mercredis à 10 h.

Les autres messes à Roeschwoog et dans les environs sont annoncées par le bulletin paroissial que vous trouvez au fond de l'église.

Notre Curé est M. Michel PIEQUET

Presbytère - 36, rue de Fort-Louis

Tel: 03 88 86 41 81

Mel: paroisses.roeschwoog@gmail.com

Il est secondé par M. le Curé Léon FOE et l'équipe d'animation pastorale.

Le patrimoine paroissial est géré par le

Conseil de Fabrique de l'Eglise

Président : M. LOGEL Antoine

34, Rue des Cigognes

Tél. 03.88.86.28.10

Nos traditions



Notre village connaît de nombreux moments forts grâce aux associations qui vous proposent des spectacles et moments festifs: théâtre alsacien, d'iners dansants, repas, concerts, matchs sportifs, tournois de foot, de pétanque, de pêche, spectacles, expositions.

N'hésitez pas à venir assister à ces moments conviviaux et à soutenir nos associations en donnant par exemple une tombola.

Par ailleurs, plusieurs fêtes publiques et religieuses se dérouleront au cours de l'année:

Lors de la **semaine sainte** (avant Pâques):

- ◇ passage des servants de messe vendredi et samedi saint avec les crécelles
- ◇ chemin de croix le Vendredi Saint

Fête Dieu : procession dans les rues du village.

En juin, **Fête de la musique**



14 juillet : cérémonie de la fête nationale le 13 juillet au soir avec distribution de 14-jillet-weck pour les enfants à la place des cérémonies



Messti : passage des conscrits et fête foraine

11 novembre : cérémonie de l'armistice le 11 novembre au matin

